

Les enjeux de la Zone de libre-échange continentale africaine

dimanche 1er avril 2018, par bilaterals.org, [SYLLA Ndongo Samba](#) (Date de rédaction antérieure : 7 mars 2018).

Économiste de la Fondation Rosa Luxembourg, Ndongo Samba Sylla explique les risques économique, politiques, sociales et environnementales de la ZLEC.

D^r Ndongo Samba Sylla est économiste, chargé de programmes et de recherche au bureau Afrique de l'Ouest de la Fondation Rosa Luxembourg.

Q : Quels sont les enjeux autour la signature de l'accord sur la Zone de libre-échange continentale (ZLEC) qui devrait avoir lieu le 21 mars ?

R : Les chefs d'État s'accordent sur le principe que cette zone de libre-échange pourrait être mise en place. Et aussi les modalités à travers lesquelles cette ZLEC va être mise en place car je suppose que les pays devront ratifier cet accord. Donc ils vont faire tout le travail juridique pour dire comment ça se passera.

Q : Qu'est qu'on sait vraiment de cet accord ? Très peu de textes sont disponibles, le processus de négociations n'est pas encore connu.

R : On ne sait pas grand-chose. Des textes ont été publiés par la Commission économique pour l'Afrique. Il y a des études d'impact qui sont disponibles au niveau de cette Commission. Mais d'une manière générale si on lit la presse, on l'impression que cette ZLEC là va booster les échanges intra-africains, va créer de la croissance, des emplois. Donc c'est une impression assez euphorique qu'on trouve. Mais je suis un peu surpris de l'absence de discours critique sur cette ZLEC. Peut être que je me dis que, comme il s'agit d'une initiative pan-africaine, les gens se disent que pour une fois il faut que ça marche et donc les chœurs sont à l'unisson même s'il y a beaucoup d'aspects sur lesquels il n'y a pas d'éléments très clairs. Par exemple, qui va gagner, qui va perdre ? Comment on indemnise les perdants ? Ce genre de chose. A qui va vraiment bénéficier la ZLEC ? Est ce que ça va vraiment bénéficier aux Africains ?

Q : Quelle est votre analyse personnelle ?

R : La ZLEC est une initiative prématurée. Elle obéit toujours au modèle de développement extraverti qui consiste à dire que si ça ne va pas en Afrique, c'est que voilà, il n'y a pas assez d'investissements, pas assez de libéralisation commerciale, ce genre de chose. Et donc il faut mettre en place un cadre qui serait favorable à l'investissement direct étranger, réduire les couts de transaction. C'est l'approche typiquement libérale et qui n'a jamais permis de développement économique en fait. Et donc nous, en Afrique, je pense qu'il y a cet élan pan-africaniste qui fait qu'on semble courir vers notre ruine aveuglément sous prétexte que ce sont des Africains qui ont fait ça. Lorsqu'on voit que les chefs d'État eux-mêmes ne sont pas capables de financer l'Union africaine et qu'ils se disent qu'il faut aller vers la ZLEC, ça pose quand même problème.

Q : Pensez-vous que la ZLEC va, comme tous les accords de libre-échange, profiter à des

grands groupes ? Notamment étrangers, car beaucoup d'entre eux sont implantés en Afrique. Eux aussi pourront bénéficier de cette zone.

R : Oui c'est ce que je pense. Elle va d'abord bénéficier aux grands groupes français, européens, chinois, turcs, américains, etc. Et aussi à certains pays et à certains secteurs. Il y a certains pays qui vont en bénéficier et d'autres qui pourront perdre, selon le secteur. Tout dépendra des spécialisations. Moi ce qui m'inquiète un peu, c'est de dire qu'il faut réduire les tarifs douaniers entre Africains, sachant qu'il y a aussi des pays africains qui tirent une part de leur recette publique de ces tarifs douaniers là. Après, comment on fait pour les indemniser ? Surtout qu'il y a beaucoup de petits pays qui, peut être, sans ces sources de revenus là ne seraient pas si viables et seraient donc mis dans la position d'être encore plus dépendant de l'aide au développement, ce genre de choses.

Q : Ce qui paraît paradoxal, c'est que l'accord crée un marché commun de 1,2 milliard de personnes, entre des pays qui sont à des niveaux de développement très différents, avec de grosses disparités économiques. Comment est ce que cela peut marcher ?

R : Je ne pense pas que ça pourrait marcher. Ce qu'il faut d'abord avant d'échanger, c'est d'avoir quelque chose à échanger. Mais la plupart des pays africains sont des exportateurs de produits primaires. Donc ce qu'il faudrait, c'est qu'au niveau national, il y ait une base productive qui permette la diversification des exportations qui pourraient élargir le marché intérieur pour que ce qui est produit localement puisse être consommé par les consommateurs locaux de prime abord. Après s'il y a un surplus, il pourra être exporté. Mais là on est dans une logique totalement folle qui dit qu'il faut le commerce pour le commerce, mais le commerce pour le commerce, ce n'est pas un fin en soi. Il faut produire pour satisfaire les besoins, il faut produire pour créer des emplois. Il faut produire pour élargir le marché intérieur. Mais il y a beaucoup de pays qui n'ont absolument rien, à part les matières premières. Et donc en quoi le commerce intra-africain serait dopé par le fait de réduire ces tarifs là ? Ce qui va se passer probablement, c'est que c'est les grands groupes étrangers qui viendront produire à la place des Africains et bénéficier de ce système de libre-échange là. C'est le plus probable, d'autant plus que dans beaucoup de pays africains, il y a beaucoup de préalables qui ne sont pas remplis. Par exemple, si vous voulez produire, il faut quand même avoir un secteur bancaire qui soit assez fonctionnel. Si les PME/PMI n'ont pas accès aux financements, comment pourraient-elles entrer en concurrence avec les grands groupes étrangers ? Donc cela veut dire qu'à un moment donné, même au sein de l'Afrique, ce sont les pays où les entreprises ont un certain accès au capital et au crédit qui pourront, dans une certaine mesure, mieux s'en sortir que les autres. Et dans les pays de l'espace français par exemple, on voit que les crédits à l'économie sont très faibles donc il y a beaucoup de pays qui ne s'en sortiront pas et qui seront de plus en plus obligés de se restreindre à être des pays exportateurs de matières premières.

Q : Vous parlez des PME/PMI, pensez-vous qu'on puisse redouter que les conséquences pour les petites entreprises et les petites exploitations agricoles soient néfastes ?

R : Oui ça pourrait l'être. Après tout dépend des conditions. Est-ce que l'agriculture fera partie des secteurs libéralisés ? Je ne sais pas. Mais ce qui est sûr c'est que l'agriculture généralement, n'est pas un secteur qu'il faut libéraliser. La population rurale représente plus de la moitié de la population active et si ces gens-là se retrouvent sans aucune perspective économique, qu'est ce qu'il pourrait advenir ? D'autant plus que, si l'on regarde au Ghana, on sait qu'il y a beaucoup de Ghanéens qui ont été victimes de la concurrence des produits européens et chinois, et qui ont pris les barques pour venir en Europe. Rien que du fait que le Ghana ait un régime assez laxiste concernant les produits agricoles et avicoles. Imaginons qu'on aille plus loin dans cette dynamique là, cela veut dire qu'on va détruire des millions de vies en catastrophe. Donc quelles mesures prendre pour indemniser ces perdants-là prévisibles ? Il n'y a pas de discussions sur ces questions-

là.

Q : Vous venez du Sénégal, est ce que la population est informée de cet accord ? Est ce qu'il y a des mouvements de résistance ?

R : L'écrasante majorité, 99,999 % de la population n'est pas avertie de ces enjeux autour de la ZLEC. Même les intellectuels ne sont pas avertis. Les APE (Accords de partenariat économique, ndlr), oui, il y a eu beaucoup de mobilisation autour des APE. La ZLEC, c'est autre chose. Généralement, on est dans l'illusion que le libre-échange, tel qu'il est conçu par les Africains, est meilleur que le libre-échange proposé par les autres, ce qui est une illusion. Ça reste du libre-échange.

Q : Justement sur les APE, le Mozambique en Afrique australe a rejoint l'APE avec l'Europe, la Gambie a changé de politique. Où en est-on en Afrique de l'Ouest ?

R : On est dans une position de statu quo. Car l'Union européenne veut que le Nigéria signe et ratifie l'APE. Mais le Nigéria n'est pas intéressé par l'APE en l'état. Du coup, c'est le statu quo car l'Union européenne n'envisage pas les APE sans le Nigéria. Le Nigéria a raison de dire qu'il n'est pas intéressé. Donc, certains pays ont signé comme le Sénégal mais le Nigéria et la Mauritanie ne l'ont pas fait. Et comme il y a un tarif extérieur commun au niveau de l'Afrique de l'Ouest, on suit le Nigéria, ou bien c'est l'implosion.

Q : Au Kenya, il y a eu une initiative du Forum des petits agriculteurs qui a porté plainte contre le gouvernement, contre le manque de participation publique aux négociations des APE et la Cour a alors décidé que le Kenya devait s'assurer qu'il y ait participation publique. Est ce que cela pourrait être reproduit ailleurs ?

R : C'est une chose inédite et qui mériterait d'être promue davantage. Car, si justement un tribunal statue en disant qu'il n'y a pas assez d'inclusivité dans les négociations, c'est quelque chose qu'on devrait tenter en Afrique de l'Ouest et ailleurs. Généralement ces négociations restent des choses d'experts et sont fait dans la plus grande opacité. J'espère que l'input des paysans kenyans donnera un autre cours à ces négociations autour des APE.

Q : Pour conclure, l'économiste Jacques Berthelot, qui travaille beaucoup sur les APE, a affirmé que les dirigeants africains doivent cesser d'être au garde à vous devant les règles façonnées par les Occidentaux. Et quand on regarde, entre le colonialisme, les prêts de la Banque mondiale, les fonds d'ajustement structurels du FMI, les accords de Lomé, de Cotonou et les APE, on a l'impression que l'on reste toujours dans cette même dynamique. Comment est ce que vous interprétez cela ?

R : Jacques Berthelot a raison même si son propos est encore en deçà de la réalité. Ils ne sont pas au garde-à-vous, ils sont à plat ventre, comme disait Thomas Sankara. Tout le monde passe dessus. Ce qui est dommage parce que le type de chefs d'État que nous avons, même s'ils ont été élus démocratiquement, ce qui les intéresse, c'est ce qu'on appelle le libre-marché, la libre-entreprise. Comment les capitaux étrangers, les intérêts étrangers présents sur place peuvent opérer dans la plus grande sécurité, sans trop de contraintes règlementaires. Et malheureusement ce modèle de développement extraverti, est ce qui est suivi par la plupart d'entre eux et c'est ce qui fait mal à l'Afrique. Et donc, on voit dans tous les domaines que c'est le même type de raisonnement. Par exemple, on va dire qu'il faut une zone de libre-échange continentale, il faut des zones monétaires, il faut réduire le déficit public, il faut faire en sorte que les capitaux étrangers puissent entrer et sortir librement. Autant de choses qui font que, si on les réunit, on n'est même plus un Etat. On ne dispose plus du tout de souveraineté. Et s'il y a des crises, il n'y a pas de mécanisme d'ajustement. Et après

ce sont les plus vulnérables qui en souffrent. Et malheureusement, ce sont les conséquences prévisibles d'un modèle de développement extraverti. Et dans tous les domaines, voilà ce que nos chefs d'État suivent.

bilaterals.org

[Abonnez-vous](#) à la Lettre de nouveautés du site et recevez chaque lundi par courriel la liste des articles parus, en français ou en anglais, dans la semaine écoulée.

P.-S.

bilaterals.org

<https://www.bilaterals.org/?interview-de-ndongo-samba-sylla>